

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1975 B 00055

Numéro SIREN : 303 375 406

Nom ou dénomination : MIRION TECHNOLOGIES (MGPI) SAS

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2023 sous le numéro de dépôt 1036

MIRION TECHNOLOGIES (MGPI) SAS

Société par actions simplifiée au capital de 22 025 010 euros

**Siège social :
174, Route d'Eyguières
13113 LAMANON**

**RCS TARASCON 303 375 406
(ci-après la "Société")**

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 24 JANVIER 2023

REFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TARASCON
DEPOT N° 1036 DU 14 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 24 janvier, à 15 heures,

La société MIRION TECHNOLOGIES (FRANCE), Société par actions simplifiée unipersonnelle, ayant son siège social Route d'Eyguières Lieudit Calès, 13113 LAMANON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TARASCON sous le numéro 820 512 028,

Représentée par son Directeur Général Délégué, Monsieur Loic ELOY, lui-même étant Directeur Général de la Société,
Associée unique de la société MIRION TECHNOLOGIES (MGPI) SAS,

Le cabinet DELOITTE, commissaire aux comptes, étant absent,

Le Comité Social et Economique, dument convoqué, n'est pas représenté.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Remplacement de Monsieur Bruno MOREL, Président démissionnaire, par Monsieur Matthieu FABRE,
- Confirmation du Directeur Général, Monsieur Loic ELOY, dans ses fonctions,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, prenant acte de la démission de Monsieur Bruno MOREL de son mandat de Président de la Société, à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président de la Société, en remplacement,

Monsieur Matthieu FABRE,
Né à Paris le 24/10/1975
De nationalité française
Demeurant 1 rue du Minotier, 13580 La Fare les Oliviers – France.

Cette nomination est effectuée pour une durée initiale expirant à l'issue de la séance de prise de décisions par l'associée unique, dédiée à l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Monsieur Matthieu FABRE exercera ses fonctions dans les conditions légales et statutaires.

Il ne percevra aucune rémunération en contrepartie de l'exercice de ses fonctions de Président.

Il aura néanmoins droit, sur justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de sa mission.

Monsieur Matthieu FABRE intervient aux présentes et précise qu'il accepte les fonctions de Président, puis déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique confirme Monsieur Loic ELOY dans ses fonctions de Directeur Général, qui expireront à l'issue de la séance de prise de décisions par l'associée unique, dédiée à l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par un représentant de l'associée unique, et contresigné par le nouveau Président.

Pour MIRION TECHNOLOGIES (FRANCE)

Bruno MOREL

Monsieur Matthieu FABRE

« Bon pour acceptation des
Fonctions de Président ».